



Association pour la Sauvegarde du Lac Ménéard de Sainte-Lucie-des-Laurentides

Compte rendu de l'assemblée générale tenue le samedi 14 juillet 2018 à la Salle municipale de Sainte-Lucie-des-Laurentides

Membres du CA présents : Serge Lapierre, président
Luc Grenon, secrétaire
Manon Bissonnette, vice-présidente

Membres du CA absent : Alain Auger, trésorier
Michel Beauchamp, administrateur

1- Ouverture de l'assemblée

Serge Lapierre, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée à 10h05

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est proposé par Manon Massicotte, appuyée par Acène Kouicem.
Proposition adoptée à l'unanimité.

3- Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 8 juillet 2017

Il est proposé par Manon Massicotte, appuyé de Daniel Lapierre, d'adopter le compte rendu tel que rédigé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4- Présentation du rapport d'activités 2017-2018

Serge Lapierre donne les informations suivantes :

- Recherche et l'identification d'un fournisseur pour l'achat des moteurs pour nos rochers aérateurs;
- Prendre les lectures pour le suivi de la transparence de l'eau du Lac;
- Commander deux (2) analyses de la qualité de l'eau selon les normes du RSVL;
- Produire deux (2) affiches permanentes - avis de lavage des embarcations..;
- Demande auprès de la Mairesse pour la réalisation d'une fosse de rétention face au 2415 L.Limoges;
- Participation à une levée de fonds en collaboration avec l'Assoc. Récréative.

5- Présentation du rapport financier de 2017-2018

Serge Lapierre présente le rapport financier de 2017-2018. Les dépenses ont été de 212,20 \$ et les recettes de 454,00 \$ (profit de 241,80 \$). Le montant en caisse au 1er mai 2017 était de 916,89 \$, ce qui laisse un surplus de 1 158,69 \$ au 30 avril 2018. Il est proposé par Manon Massicotte appuyé par Daniel Lapierre, d'accepter le rapport financier tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6-Présentation des projets pour l'année 2018-2019

Serge Lapierre fait la présentation des actions envisagées pour 2018-2019 :

- Enrochement en amont du ruisseau pour augmenter l'oxygénation;
- Assurer l'engagement des gens du camping pour le lavage des embarcations;
- Ajouter une autre affiche et déplacer la station de lavage devant les 4 chalets;
- Dossier de la réalisation de la fosse de rétention de la rue L.-Limoges, transmettre la correspondance aux 2 conseillers municipaux responsables des dossiers environnementaux en guise de support;
- Réparer un rocher aérateur et le mettre en fonction à l'embouchure du ruisseau;
- Obtenir le financement pour le deuxième rocher aérateur;
- Identifier les attentes du rôle de la Municipalité;
- Assurer une meilleure communication avec nos membres;
- Analyser les résultats de la qualité des deux échantillons remis à H2Lab ;
- Effectuer une étude de faisabilité pour un aérateur de surface.

7-Élections

- Poste de vice-présidente (mandat de deux ans)

Manon Bissonnette est proposée par Daniel Lapierre appuyé de Suzanne Leroux.
Élue par acclamation

- Poste de secrétaire (mandat de deux ans)

Luc Grenon est proposé par Manon Bissonnette appuyé d'André Languérand.
Élu par acclamation

- Poste de trésorier (mandat de deux ans)

André Languérand est proposé par Serge Lapierre appuyé de Manon Massicotte.
Élu par acclamation

- Poste d'administrateur (mandat de deux ans)

Acène Kouicem est proposé par Serge Lapierre appuyé de Suzanne Leroux.
Élu par acclamation

- Poste d'administratrice (mandat de deux ans)

Manon Massicotte est proposée par Manon Bissonnette appuyée de Serge Lapierre.
Élue par acclamation

L'exécutif se compose donc des personnes suivantes :

Serge Lapierre, président (mandat de 1 an)
Manon Bissonnette, vice-présidente (mandat de 2 ans)
Luc Grenon, secrétaire (mandat de 2 ans)
André Languérand, trésorier (mandat de 2 ans)
Acène Kouicem, administrateur (mandat de 2 ans)
Manon Massicotte, administratrice (mandat de 2 ans)

8- Varia

- Règlement nuisance générale. L'association appuie la municipalité qui a adopté un règlement à cet effet en juin dernier ;
- Bandes riveraines : Mme Ariane De Bellefeuille se promène pour vérifier les non conformités ;
- La municipalité devrait installer des boîtes pour les déchets des chiens ;
- L'option d'un aérateur de surface doit être analysé ;
- Inviter les riverains, la mairesse et les deux conseillers municipaux responsables des dossiers environnementaux à la prochaine rencontre annuelle ;
- Augmenter notre visibilité au bulletin Le Saisonnier ;
- Responsabilité de la municipalité : Il est suggéré de préparer une rencontre avec les membres du conseil lors d'un de leur caucus.

9-Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Manon Massicotte à 11h50.

Serge Lapierre, président

Luc Grenon, secrétaire

ANNEXE 1

Liste des personnes présentes à l'assemblée du 14 juillet 2018

- Serge Lapierre
- Manon Bissonnette
- Luc Grenon
- Daniel Lapierre
- Suzanne Leroux
- André Languirand
- Manon Massicotte
- Serge Chénier
- Francine Chénier
- Acène Kouicem